

PROTOCOLE DE TRAITEMENT

A la mise en eau

Opérations à effectuer à la 1^{ère} mise en eau de la piscine :

- Remplir la piscine jusqu'au $\frac{3}{4}$ de l'ouverture de la meurtrière du skimmer.
- Vérifier que les vannes aspiration et refoulement sont ouvertes avant la mise en marche de la pompe.
- Vérifier que le cycle de filtration sur le coffret de programmation a été effectué.
- Régler le temps d'injection du **Révamatic** comme indiqué sur le tableau de la notice d'instruction.
- Mettre le **Révamatic** en fonction pour traiter chaque jour l'eau de la piscine.
- Effectuer un traitement choc avec **Bio-UV Choc**, 1 litre/10 m³, faire tourner la filtration en continu pendant deux jours, la baignade est à éviter durant les 24 heures qui suivent le traitement choc.
- 7 jours après, à respecter **impérativement** au risque de voir l'eau devenir vert fluo, effectuer un traitement préventif anti-algues avec **Bio-UV algicide**, 1 litre/10 m³, faire tourner la filtration en continu pendant 24 heures puis remettre la filtration en position automatique.
- Vérifier le pH et ajuster entre 7.2 et 7.6 si nécessaire, ne **jamais** ajuster le pH en même temps que le traitement choc ou anti-algues, attendre 2 à 3 jours.

Au printemps à la remise en service de la piscine

- Dès que l'eau de la piscine a atteint 15°C procéder à la remise en marche du traitement.
- Nettoyer complètement le bassin, nettoyer également les skimmers et les paniers préfiltres.
- Vérifier et ajuster le pH
- Vérifier la souplesse du tube d'aspiration de la pompe du **Révamatic**, le changer si nécessaire, environ tous les ans.
- Mettre le **Révamatic** en marche et remettre l'horloge à l'heure pour traiter chaque jour l'eau de la piscine.
- Effectuer un traitement choc et un traitement algicide comme à la mise en eau.

Pendant la saison

- Ajuster le temps de filtration en fonction de la température de l'eau.
- Contrôler périodiquement l'équilibre du pH.
- Nettoyer régulièrement l'ensemble de filtration.
- A mi saison, vers le 14 juillet environ, effectuer un nouveau traitement choc, afin de rompre le cycle habituel et redonner un coup de fouet à la désinfection générale, suivi d'un traitement préventif anti-algues, toujours en respectant impérativement le délai entre les deux traitements.

En cas d'algues

- Si malgré le traitement préventif des algues se développent effectuer la même démarche qu'à la mise en eau, traitement choc et traitement algicide, toujours en respectant impérativement le délai entre les deux traitements.

A l'automne à l'hivernage de la piscine

- Nettoyer complètement le bassin.
- Effectuer un nettoyage du filtre avec du **Réva-Filtre** :
 - **Filtre à sable** : verser le produit dans le filtre par le couvercle vissant, laisser agir le produit pendant 48 heures sans faire tourner la filtration puis laver et rincer le filtre.
 - **Filtre cartouche** : mettre le filtre cartouche dans le tube PVC prévu à cet effet, référence TUBNET, verser le produit dans le tube jusqu'à immersion totale du filtre, laisser agir le produit pendant 48 heures, retirer le filtre cartouche et le rincer à l'eau, récupérer le produit qui pourra être utilisé une nouvelle fois.
- Lorsque l'eau de la piscine est descendue en dessous de 15°C, arrêter l'injection du **Révamatic** en mettant l'interrupteur "Accessoires" du coffret de programmation sur position "O". Refermer le bidon du produit de traitement qui resservira à la remise en route de printemps.

- Verser le produit de traitement d'hivernage **Réva-Hiver** dans la piscine, produit à forte concentration en matière active, algicide non moussant, garanti sans sulfate de cuivre, anti-calcaire et séquestrant pour éviter les taches qui peuvent apparaître en hiver, compatible avec tous types de traitement. Le **Réva-Hiver** prendra le relais du traitement habituel de l'eau jusqu'au printemps, 0.7 litre/10 m³.

Grâce à ce protocole et à ces quelques conseils simples, votre piscine restera saine et belle. L'entretien sera allégé et les coûts de traitement limités.